



104^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA VIE AU GRAND AIR

PROCÈS VERBAL

Le vendredi 10 février 2023 à 19 heures 30, au Siège de la VGA OMNISPORTS, 8 avenue du Nord, SAINT MAUR-DES-FOSSÉS,

Les conditions sanitaires s'étant améliorées, cette réunion a pu se tenir en présentiel ; pour des raisons d'efficacité, le vote à distance a été maintenu.

Monsieur Jean-François BEDU, Président de la VGA OMNISPORTS, a déclaré ouverte la 104^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de l'Association et rappelé l'ordre du jour :

- Allocution du Président
- Rapport d'Activité du Secrétaire Général
- Rapport Financier du Trésorier Général
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos 2021/2022
- Vote du budget 2022/2023
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses (qui devaient être adressée au siège de la VGA avant le 3 février 2023 à 16 heures par écrit).

Il est rappelé que, suivant le Règlement Intérieur de la VGA OMNISPORTS, le Président de la VGA préside l'Assemblée Générale.

Le Président propose, si aucune autre personne ne se manifeste, de désigner Madame Marie-José GONZALEZ, Secrétaire Générale de la VGA OMNISPORTS, comme secrétaire de séance qui sera chargée de rédiger le Procès-Verbal de cette Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

1 – Allocution du Président

Le Président a d'abord remercié les participants de leur présence à cette 104^{ème} Assemblée Générale :

- Madame Dominique SOULIS, Maire adjointe chargée des Sports, représentant le Maire, empêché,
- Monsieur PONSON-SACQUARD, Président délégué du CDOS 94
- Monsieur Alain MERIGOT
- Monsieur Michel JOMIN (Vice-Président du CROSIF)
- Monsieur Maurice GOZLAN représentant de la LICRA
- Madame Aurélie BOISSARD, Conseil Départemental
- Monsieur ESCOBAR, FFCO
- 1 Représentants de la CROIX ROUGE

Le Président rappelle l'état d'esprit et valeurs de la VGA auxquels il est tout particulièrement attaché : la solidarité, le partage et la bienveillance qui ont permis de s'adapter pour répondre aux attentes de tous.

A cet égard, il souligne l'implication, l'agilité et l'innovation déployés par les différents acteurs du Club.

Notre Maison Sport santé, homologuée par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, ainsi que notre Section Sport handicap qui a pu reprendre les Jeux Handi Cap sur le Sport ont permis au plus grand nombre d'accéder à une pratique sportive.

Sur le plan des résultats sportifs, cette saison a été exceptionnelle avec des titres mondiaux et européens.

Enfin, il remercie chaleureusement nos partenaires, chaque jour plus nombreux pour soutenir notre action.

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver ce **rapport moral** : celui-ci est **adopté à 92 voix « pour »** (8 « ne se prononcent pas »).

2 – Rapport d'activité (Annexe 1)

Il est présenté par Madame Marie-José GONZALEZ, Secrétaire Générale, et Monsieur Yves TOUSSAINT, Vice-président de la VGA OMNISPORTS.

Après avoir présenté les membres du Conseil d'Administration ainsi que l'équipe des salariés du siège, ils ont rendu compte des principaux travaux réalisés par les Membres du Conseil d'Administration en commissions ainsi que des initiatives et résultats les plus marquants des sections au cours de la saison 2021/2022 qui a démarré avec des contraintes sanitaires qui se sont certes allégées en cours de saison.

Ils ont rappelé les conditions dans lesquelles est assurée la pratique des nombreuses activités sportives et de loisir, proposées par la VGA SAINT MAUR et qui ont représenté 40.000 heures de pratique sportive encadrée.

Cette offre sportive a pu être réalisée grâce au dévouement et à la disponibilité de 248 salariés représentant 48 équivalents temps plein : 229 éducateurs sportifs mais aussi 16 agents administratifs et 3 sportifs professionnels ; mais aussi de 600 bénévoles dont 190 en tant que bénévoles dirigeants.

Elles ont précisé que, pour la saison 2021/2022, nous étions **9.062 adhérents** à pratiquer une ou plusieurs activités au sein de notre club (7.445 la saison précédente), dont environ 26 % au titre des sports collectifs et 15 % au titre d'activités de loisir/bien-être ; presque autant de femmes (44 %) que d'hommes (56 %).

Enfin, elles ont remercié les dirigeants des sections pour leur contribution à la préparation de cette assemblée mais aussi, tout spécialement, Vanessa DRIOUCH et Fatima RIGHI pour leur grande disponibilité et la tenue du secrétariat du siège au quotidien avec compétence et bonne humeur.

3 – Rapport financier (Annexe 2)

Le rapport financier est présenté par Monsieur Christian DANIAULT, Trésorier de la VGA OMNISPORT.

Il souligne que la participation des 600 bénévoles peut être estimée à environ 71.000 heures de travail, représentant pas moins de 820.000 € (selon la valorisation comptable) et que la mise à disposition des installations sportives par la Ville peut être valorisées, quant à elle, à environ 3.765.353,29 €.

Pour la saison 2021/2022, les comptes font apparaître un résultat bénéficiaire de 258.023 € (légèrement inférieur à celui de la saison précédente : 296.576 €) et les subventions n'ont plus représenté que 16 % des recettes (contre 25 % en 2020/2021 et 27,23 % en 20219/2020).

Quant aux charges, ce sont les dépenses afférentes au personnel qui restent majoritaires (45 %).

4 – Rapport du Commissaire aux Comptes :

Madame Juliette BENOIST D'ETIVEAU a présenté son rapport et déclaré avoir constaté la bonne tenue des **comptes** qu'elle a **certifiés conformes et sincères, sans réserve**.

5 – Approbation des comptes de l'exercice 2021/2022 :

Le Président propose à l'Assemblée d'approuver les comptes présentés.

Mis au vote, **les comptes de l'exercice 2021/2022 sont approuvés à 100 voix « pour », soit à l'unanimité**.

6 – Présentation et vote du budget 2022/2023 (Annexe 3)

Enfin, le Trésorier de la VGA OMNISPORTS présente le budget préparé pour la saison 2022/2023 ; il remercie Jocelyne JOUNENT pour le sérieux de sa contribution dans la tenue des comptes et la préparation du budget.

Mis au vote, **le budget est adopté à 86 voix « pour »** (14 « ne se prononcent pas »).

7 – Présentation de la cotisation VGA Omnisports 2022/2023 :

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de maintenir la cotisation 2022-2023 à 40 € comme annoncé lors de la précédente assemblée.

Mise au vote, **cette proposition est adoptée à 81 voix « pour »** (16 « non » et 13 « ne se prononcent pas »).

8 – Renouvellement du Tiers Sortant du Conseil d'Administration :

Le Président prend la parole pour présenter le résultat des élections.

Il y avait 8 postes à pourvoir cette année et 6 candidats, dont 5 sortants, se sont déclarés dans les délais.

Après dépouillement des bulletins et comptage, les résultats ont été proclamés :

Nombre de votants : 100
Bulletins nuls : 0
Bulletins acceptés : 100

Sont déclarés élus pour 3 ans :

Gilbert BECK, membre entrant	: 90 voix
Bertrand COTTINI, membre entrant	: 79 voix
Pascal DURAND, membre sortant	: 87 voix
Emmanuel FLEURY, membre sortant	: 81 voix
Jean-Pierre MÉDEVIELLE, membre sortant	: 84 voix
Elise PONS, membre sortant	: 82 voix

Personne n'ayant de question à poser et ne souhaitant prendre la parole, le Président déclare close la 104^{ème} Assemblée Générale de la VGA à 22h30.

Le Président de la VGA Omnisports

La Secrétaire Générale de la VGA Omnisports

Jean-François BEDU

VGA SAINT-MAUR
5 AVENUE DU NORD - 94100 SAINT-MAUR DES FOSSES
01 48 83 44 24
secretariat@vga-fr.org
SIRET : 883 691 40029 - APE 9312Z
Agrément Jeunesse et Sports n° 11 994

Marie-José GONZALEZ

ANNEXES :

1. Allocution/rapport moral du Président
 2. Rapport d'activité
 3. Rapport financier
 4. Budget
-